



La dimension culturelle dans les répertoires de chant et d'écoute en éducation musicale au cycle collégial au Maroc

The cultural dimension in singing and listening repertoires in music education at the middle school level in Morocco

ABDELILAH BELBACHIR & MOHAMMED YASSINE SIBENALI

Laboratoire Multidisciplinaire en Sciences de l'Education et Ingénierie de Formation

Ecole Normale Supérieure

Université Hassan II - Casablanca

Abdelilah.belbachir@gmail.com & sibenalimohammedyassine@gmail.com

Résumé

Le concept de diversité culturelle se définit par la pluralité des références ethniques, religieuses, linguistiques et culturelles, ainsi que par la multiplicité des identités et des particularités historiques et civilisationnelles. La variété des cultures qui nous entoure aujourd'hui est le fruit de milliers d'années d'interactions entre l'homme et la nature, ainsi que des relations entre des peuples ayant des traditions, des croyances et des modes de vie différents. Il est donc devenu indispensable de réfléchir à une manière de transmettre aux générations futures cet héritage inestimable. Son intégration adéquate dans les programmes éducatifs constitue un rempart essentiel et un garant fondamental d'un véritable dialogue, favorisant une coexistence harmonieuse et une communication interculturelle enrichissante. C'est ici que réside l'importance du système éducatif dans tout pays et son rôle dans l'éducation aux valeurs, en commençant par la philosophie qui sous-tend ce système et en terminant par les mécanismes de mise en œuvre, avec entre les deux de grandes interrogations telles que :

- La définition des compétences cognitives, communicationnelles, méthodologiques et technologiques attendues de l'apprenant à la fin de son parcours éducatif ;
- L'organisation du système de formation à travers ses différentes filières et spécialités ;
- La place des matières composant le programme scolaire, leurs contenus et le degré d'harmonisation des concepts et des valeurs qu'ils véhiculent, en tenant compte de l'unité du public cible ;
- Les méthodes et outils d'enseignement ;
- Les caractéristiques et spécificités de l'enseignant et de l'environnement d'apprentissage.

Ainsi, forger une identité équilibrée et un tissu social cohérent et homogène passe impérativement par le renforcement de l'enseignement des matières artistiques notamment l'éducation musicale dans les systèmes éducatifs dans tous les pays du monde et particulièrement au Maroc.

Mots clés : Education musicale, programmes scolaires, diversité culturelle, chant, écoute





Abstract

The concept of cultural diversity is defined by the plurality of ethnic, religious, linguistic and cultural references, as well as by the multiplicity of identities and historical and civilizational particularities. The variety of cultures that surrounds us today is the fruit of thousands of years of interactions between man and nature, as well as of relations between peoples having different traditions, beliefs and ways of life. It has therefore become indispensable to reflect on a way of transmitting to future generations this inestimable heritage. Its adequate integration into educational programs constitutes an essential safeguard and a fundamental guarantee of a genuine dialogue, fostering harmonious coexistence and enriching intercultural communication. It is here that resides the importance of the educational system in every country and its role in the education of values, beginning with the philosophy that underpins this system and ending with the mechanisms of implementation, with in between major questions such as:

- The definition of the cognitive, communicational, methodological and technological skills expected of the learner at the end of his educational journey;
- The organization of the training system through its different fields and specializations;
- The place of the subjects composing the school program, their content and the degree of harmonization of the concepts and values they convey, taking into account the unity of the target audience;
- The methods and tools of teaching;
- The characteristics and specificities of the teacher and of the learning environment.

Thus, forging a balanced identity and a coherent and homogeneous social fabric imperatively requires the strengthening of the teaching of artistic subjects, particularly musical education, in educational systems in all countries of the world and especially in Morocco.

Keywords: Music education, curricula, cultural diversity, singing, listening

Introduction

Tenter de définir le concept de culture n'est guère une tâche facile. En 1952, deux anthropologues américains Kroeber et Kluckhohn après longues recherches ont pu relever plus de 164 définitions du mot culture (Journet, 2002a, p.1). Dans notre recherche, on tentera de se limiter aux définitions les plus répandues et connues de ce concept si riche en acceptions et en perceptions. Pour le dictionnaire Larousse le mot culture est défini sous plusieurs volets :

La culture est ainsi vue comme étant « l'enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels à savoir tout caractère d'intelligence et de savoirs » ou encore « l'ensemble des connaissances dans un domaine particulier liées directement à la formation » et « l'ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation » cette définition revoie plutôt à lier la culture à la civilisation.





En philosophie, le mot culture prend une tout autre dimension. Ce dernier est défini comme étant « le développement de l'humanité de l'homme par le savoir » ou encore « l'ensemble de signes caractéristiques du comportement de quelqu'un (langage, gestes, vêtements, etc.) -dans un groupe social- qui le différencie de quelqu'un appartenant à une autre couche sociale que lui ». Ainsi, malgré les différentes définitions du concept de la culture, ce dernier demeure en grande partie lié étroitement à l'humain. On peut ainsi déduire que la culture est tout ce qui distingue l'être humain des autres créatures. Elle varie d'une société à l'autre, mais présente des caractéristiques générales communes à toutes les civilisations.

L'une de ces caractéristiques est son **humanité** : la culture est propre à l'homme et elle est **acquise**. L'individu la reçoit de son environnement, notamment de sa famille, de ses amis et de son groupe de pairs. Elle n'est donc pas uniquement héritée, mais également **évolutive**, ce qui signifie qu'elle ne demeure pas figée. Au contraire, elle se transforme et s'améliore à travers la pratique et l'expérience. La culture est aussi **intégrative** dans la mesure où elle répond aux besoins de l'être humain et assure leur transmission de génération en génération, des aînés aux plus jeunes. Elle définit ainsi le comportement individuel et collectif dans un cadre culturel précis et selon un plan bien établi. De plus, elle est **sociale**, puisqu'elle naît de l'interaction et de la communication entre les individus au sein de leur environnement social. Enfin, elle est **variée dans son contenu**, car les cultures diffèrent entre elles à un point tel qu'elles peuvent parfois être contradictoires.

On peut également définir la culture comme l'ensemble des croyances, des valeurs et des règles acceptées et suivies par les membres d'une société. Elle représente une force et une autorité qui orientent le comportement social, influençant la perception que les individus ont d'eux-mêmes et du monde qui les entoure. La culture détermine ainsi ce que les gens aiment ou rejettent, leurs préférences en matière de nourriture, de vêtements, de langage, de pratiques sportives, leurs héros historiques et les symboles qu'ils utilisent pour exprimer leurs pensées et sentiments. Les définitions et significations de la culture varient selon qu'on l'envisage sous un aspect organique ou matériel. Toutefois, on peut résumer ces définitions en affirmant que la culture est l'ensemble des valeurs, croyances et traditions qui façonnent le mode de vie et influencent la structure de la pensée humaine. L'individu exprime sa dimension spirituelle à travers la culture, qui devient ainsi la base de sa personnalité, la source de sa conscience et le moteur de son comportement. Cette réalité s'applique tant aux individus qu'aux peuples.

La culture n'est pas un espace clos, mais plutôt un domaine d'interactions humaines où les peuples se rencontrent et échangent. De ce fait, les relations dans les domaines de l'éducation et de la culture sont devenues des aspects fondamentaux de la vie internationale. La culture prend des formes diverses selon les époques et les lieux, reflétant ainsi la richesse et la pluralité des identités propres aux groupes et aux sociétés qui composent l'humanité. En tant que source d'échange, de renouveau et de créativité, la diversité culturelle est aussi essentielle à l'espèce humaine que la biodiversité l'est aux êtres vivants. Ainsi, la diversité culturelle constitue un patrimoine commun de l'humanité, dont la reconnaissance et la préservation sont cruciales pour les générations présentes et futures.

Le changement est une caractéristique inhérente à la culture. Ce changement varie en rapidité d'un





aspect à l'autre. L'un des phénomènes les plus marquants et préoccupants que connaissent les peuples du monde aujourd'hui est celui du changement culturel, souvent désigné sous le terme de mondialisation culturelle. Dans un contexte de mondialisation et d'ouverture aux autres cultures, les systèmes éducatifs dans tous les pays constituent un véritable vecteur de développement culturel chez l'apprenant. Ainsi, l'éducation joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs, des traditions et des savoirs qui façonnent l'identité d'un individu et d'une société. Au-delà des processus d'apprentissages liés aux différents savoirs, l'école reste le milieu favorable permettant aux jeunes de découvrir, comprendre et apprécier leur propre culture et de s'ouvrir à celles des autres.

Reboul, dans « *Les valeurs de l'éducation* » (1992b, P.242) indique que la culture est un ensemble de coutumes, de croyances, de valeurs qui fait que nous ne sommes pas simplement des hommes, mais tels hommes, de culture française ou japonaise par exemple.¹³⁴ Un sens inspiré de l'allemand Kultur, indiquant « une civilisation en tant surtout qu'elle se distingue des autres ». Selon Simard (2004, p 105), la culture est le moyen qui permet à l'individu d'élargir son horizon de connaissances et d'expériences afin de mieux connaître et percevoir le monde extérieur. Ainsi, le lien étroit entre l'éducation et la société apparaît clairement : l'éducation est l'outil culturel, politique, économique et social que les communautés humaines utilisent pour assurer leur continuité et reproduire leur tissu social et culturel d'une part, et pour renouveler et développer leurs fondements d'autre part. dans le même sens, Dumont (1971 p51) distingue entre deux types de cultures :

- Une culture première qui relève essentiellement de l'héritage et l'influence directe de la famille. Celle-ci est selon Dumont le premier milieu dont tout individu est imprégné en premier, et ce dès sa naissance. Allant de la langue maternelle, les usages et les comportements, la famille représente ainsi la première institution d'ancrage culturel et social qui permet à tout un chacun de forger ses racines propres et assurer en conséquence la suite du monde. En effet, la famille initie l'individu dès sa naissance à sa culture d'origine par le langage, les traditions culinaires, vestimentaires, les croyances religieuses et les traditions. Le rôle primordial que joue la famille dans le façonnement culturel de l'être humain impacte largement sa vision du monde, ses choix et ses comportements et surtout ses rapports avec ses semblables et avec le monde extérieur. En effet, même si un individu est confronté à d'autres systèmes culturels différents, il demeure néanmoins fidèle aux valeurs qui lui ont été transmises et inculquées par son premier entourage familial.
- Une culture seconde qui est relative à l'entrée de l'homme à l'humanité. Ce principe peut être définie simplement par la confrontation de l'individu aux cultures du monde. C'est une culture qui est transmise -outre la famille- par l'école et les différentes institutions sociales mais où l'institution scolaire a la primauté. Ainsi, l'école demeure le vecteur primordial de la transmission des valeurs culturelles. En fait, l'institution scolaire à travers les disciplines, les programmes et les contenus enseignés contribue fondamentalement à la construction de la vision portée sur le monde, elle est ainsi l'instance

¹³⁴ katia FORNARA, ÉCOLE ET CULTURE : CONTRIBUTION À LA DÉFINITION DE LA MISSION CULTURELLE DE L'INSTITUTION SCOLAIRE QUÉBÉCOISE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, septembre 2006





la plus importante dans la formation d'une identité culturelle propre où l'individu se reconnaît et se comprend et où est capable d'assimiler les autres cultures.

Problématique générale de la recherche : Cette recherche part de la problématique suivante : Dans quelle mesure l'éducation musicale, à travers les répertoires de chant et d'écoute, peut-elle contribuer à l'ancrage des valeurs culturelles en général chez l'apprenant, et particulièrement à la valorisation de la diversité culturelle ?

Cette hypothèse principale peut être décomposée en une série de questions secondaires :

- Quelles sont les valeurs véhiculées dans les composantes du chant et de l'écoute ?
- Quels types de valeurs dominent ces deux composantes ?
- Quelle place occupent les valeurs culturelles universelles et celles liées aux spécificités locales dans le répertoire du chant et de l'écoute ?
- Dans quelle mesure le répertoire utilisé par les enseignants intègre-t-il à la fois les éléments culturels locaux et mondiaux dans les composantes du chant et de l'écoute ?

La méthodologie de recherche : Le cadre méthodologique de notre axe de réflexion comportera à la fois la méthode d'analyse de contenu pour l'examen des répertoires de chant et d'écoute des enseignants du cycle collégial ainsi que le contenu des orientations pédagogiques de l'éducation musicale et une méthode quantitative par le biais d'un questionnaire destiné à la fois aux enseignants et aux inspecteurs pédagogiques de l'éducation musicale.

I. Education et culture : Quels rapports

Il existe une relation de complémentarité indissociable entre l'éducation et la culture. Ces deux concepts se nourrissent mutuellement et façonnent ensemble les pratiques et les produits de l'apprentissage. Il est donc impossible d'envisager l'un sans l'autre. Si la culture constitue le contenu réel et la raison d'être de l'éducation, cette dernière joue, en retour, le rôle d'outil pédagogique essentiel pour transmettre la culture et la transformer en un discours structuré, puis en une pratique collective transmissible et assimilable. Ainsi, le rôle de l'institution scolaire dans la transmission et la consolidation de la culture représente l'un des défis pédagogiques les plus complexes et critiques. Cette problématique est étroitement liée à plusieurs facteurs tels que :

- La profondeur et l'efficacité des contenus scolaires,
- Les attentes de la société et la culture des enseignants et des apprenants.

Dans un contexte marqué par des défis et des transformations culturelles affectant nos établissements d'enseignement, tant au niveau primaire que supérieur, la culture demeure un élément fondamental de l'action éducative et du contenu pédagogique. Elle constitue en effet la justification première de leur existence et de leur mise en œuvre sur le terrain. La socialisation est considérée comme l'une des fonctions les plus marquantes de l'école ; elle aide l'apprenant à assimiler les valeurs de la société, étant donné qu'elle est une institution sociale et éducative qui vise à « préserver les valeurs tout en les innovant en même temps, d'une manière qui combine l'attachement à l'identité civilisationnelle et l'interaction positive avec le système mondial des valeurs ».





Ainsi, plusieurs approches ont été développées concernant les fonctions de l'école, notamment la fonction liée aux valeurs en rapport avec les structures sociales, et l'étendue de l'interaction et de l'influence mutuelle entre les institutions éducatives et d'autres institutions comme la famille et la culture de la société.

Bien que les courants éducatifs soient nombreux dans l'étude des fonctions de l'école, les spécialistes de l'éducation s'accordent à relier les missions de l'école à des fonctions d'enracinement et de préservation, de formation et d'information, ainsi que de socialisation. L'enracinement et la préservation signifient transmettre la culture et le patrimoine du passé à travers l'école, et les simplifier pour les jeunes de manière innovante et ouverte car le futur « ne peut être envisagé à partir de rien, nous ne pouvons le construire qu'à l'aide des outils que le passé nous a laissés »¹³⁵. Cette fonction représente un cadre de référence utile pour créer une harmonie entre l'apprenant et son environnement social, et lui générer un sentiment d'identité. Toutefois, malgré son importance, cette dimension fonctionnelle de l'école peut sombrer dans la glorification et l'imitation du passé, ce qui peut entraîner une stagnation intellectuelle, à moins que l'école ne crée une relation dialectique entre le passé et le présent. Ainsi, l'école n'est pas un simple espace de transmission de savoirs, elle est plutôt un outil de façonnement du citoyen de demain, un citoyen capable de s'identifier à sa propre culture. L'institution scolaire peut être perçue comme un microcosme de la société où les apprenants interagissent, apprennent à vivre ensemble et à respecter les normes sociales et culturelles locales et universelles.

Les disciplines telles que l'histoire, la géographie, la littérature ou encore l'éducation civique sont des vrais supports qui pourraient éventuellement permettre aux élèves de découvrir les traditions, les coutumes, les croyances et les événements marquants de leur culture et celles des cultures étrangères. A travers l'apprentissage des langues, l'élève enrichit ses compétences linguistiques et s'initie aux différents modes de pensée des autres peuples, il comprend leur langage, leurs expressions, leurs proverbes, leurs récits et enfin leurs traditions. De même, le système éducatif s'enracine dans le patrimoine culturel et civilisationnel du pays avec la richesse de ses affluents régionaux, en interaction et en complémentarité. Il vise à préserver, renouveler et faire rayonner ce patrimoine porteur de valeurs éthiques et culturelles. C'est pourquoi la réforme de l'éducation et de la formation place l'apprenant au cœur de l'intérêt, de la réflexion et de l'action éducative, en créant les conditions et en ouvrant les voies permettant aux enfants du Maroc de développer leurs talents, d'être ouverts, qualifiés et capables d'apprendre tout au long de la vie. La réalisation de ces objectifs – selon la Charte nationale d'éducation et de formation – exige une prise de conscience des aspirations des enfants ainsi que de leurs besoins physiques, émotionnels, psychologiques, cognitifs et sociaux. Elle nécessite aussi l'adoption d'un comportement éducatif en harmonie avec cette conscience, depuis le milieu familial jusqu'à la vie professionnelle, en passant par l'école. Ainsi, les éducateurs et l'ensemble de la société doivent adopter à l'égard des apprenants une posture de compréhension, d'orientation et de soutien,

¹³⁵ Mehdi MANDJRA, *La valeur des valeurs*, Casablanca, Najah el jadida, 2006, p 37,38.





favorisant le développement progressif de leur parcours intellectuel et pratique, leur intégration sociale, leur assimilation des valeurs religieuses, nationales et sociétales. Par conséquent, le système éducatif doit assumer pleinement ses fonctions envers les individus et la société, en offrant aux personnes la possibilité d'acquérir les valeurs, les connaissances et les compétences nécessaires à leur insertion dans la vie professionnelle.

La fonction culturelle de l'école peut s'étendre en effet au-delà des salles de cours et des programmes enseignés. Les activités parascolaires sont également un champ fertile de culture dans la mesure où elles permettent aux apprenants de vivre la culture concrètement à travers la célébration des fêtes locales, régionales et nationales, la visite des sites naturels contribue à la découverte du patrimoine national et de l'héritage historique du pays et enfin la participation aux événements locaux et nationaux renforce davantage le sentiment d'appartenance et forge l'identité nationale. La vie scolaire favorise le développement des valeurs humaines et des croyances sociales, elle stimule chez les élèves la pensée indépendante et critique ce qui les aide par ailleurs à accepter la diversité.

La question de la diversité culturelle constitue, à l'heure actuelle, l'un des enjeux majeurs qui préoccupent l'opinion publique, tant au niveau national qu'international. L'augmentation des phénomènes de violence, d'intolérance et de racisme représente l'une des manifestations anormales d'une mauvaise gestion de la diversité culturelle, ce qui entraîne l'affaiblissement des institutions et l'échec de nombreuses volontés de changement en faveur d'un développement optimal. Le concept de diversité culturelle se définit par la variété des références ethniques, religieuses, linguistiques et culturelles, ainsi que par la multiplicité des identités et des spécificités historiques et civilisationnelles. Les raisons de son émergence varient d'une région géographique à une autre et dépendent du niveau de développement d'une civilisation par rapport à une autre. C'est pourquoi la nouvelle école marocaine nationale aspire à être un lieu vibrant de vie, grâce à une pédagogie active qui dépasse la simple réception passive et le travail individuel. En misant sur l'apprentissage autonome, la capacité de dialogue et la participation à l'effort collectif, elle s'ouvre sur son environnement grâce à une approche éducative plaçant la société au cœur de l'école, et projetant cette dernière vers son environnement dans tout ce qui est bénéfique pour la nation. Cela implique de tisser de nouvelles relations entre l'école et son espace environnemental, sociétal, culturel et économique.

II. Education musicale et diversité culturelle

Conscient de la fonction culturelle de l'école, le Maroc a mis en œuvre les différentes politiques éducatives à travers plusieurs réformes concernant le secteur scolaire et culturel du pays. Dès l'indépendance, et dans l'objectif de préserver le patrimoine culturel marocain, notamment musical, des conservatoires de musique sous la tutelle du ministère de la culture vont voir le jour dans diverses villes du Royaume. La marocanisation des programmes ainsi que celle des ressources humaines qui avait commencé quelques années plutôt continuera davantage et on assiste à une réelle révolution de l'enseignement musical au pays. Cependant, la dynamique d'intégration de l'enseignement musical dans le système scolaire marocain n'avait pas connu le même essor. L'enseignement de l'éducation musicale n'était assuré que dans les écoles françaises ainsi que quelques écoles privées destinées aux notables marocains et où n'étaient dispensés en grande partie que les programmes et les curricula français. Les





représentations sociales, les croyances religieuses ainsi que la vision traditionnelle et restrictive vis-à-vis de la pratique musicale avait ralenti l'intégration de l'enseignement musical dans les programmes scolaires. On était alors face à un dilemme majeur : Comment combattre ce qui est culturellement ancré par la promotion de la culture elle-même ?

Lors de sa visite en Tunisie, En 1992, le ministre de l'éducation nationale à l'époque, émerveillé par la beauté de la prestation des participants à un spectacle animé par les chorales issues des établissements scolaires tunisiens et le degré d'émancipation des élèves et des enseignants, décida, dès son retour, de créer une section d'éducation musicale au Centre Pédagogique Régional de Rabat dont l'objectif était d'intégrer l'enseignement de l'éducation musicale au cycle collégial au Maroc. Pour cela, on avait mis en œuvre tout un dispositif pédagogique et juridique permettant ainsi l'intégration de la matière dans les curricula scolaires. Cependant, les débuts d'intégration de la discipline n'étaient pas très encourageants dans la mesure où les premiers programmes adoptés étaient imprégnés en grande partie des programmes des conservatoires de musique qui sont plutôt destinés à la formation de musiciens professionnels et praticiens. Les contenus destinés aux élèves du cycle collégial étaient centrés exclusivement sur la transmission des savoirs théoriques. Ainsi, la fonction culturelle escomptée de l'enseignement musical dans le système éducatif marocain était pratiquement absente bien que celle-ci était supposée assurée par les différentes activités artistiques organisées par chaque établissement.

Cependant, la formation des chorales et des petits orchestres dans les établissements scolaires et la célébration des fêtes nationales, religieuses et des fêtes de fin d'année présentaient une opportunité pour les enseignants de l'éducation musicale pour faire valoir les compétences des élèves en matière de créativité et d'émancipation artistique et culturelle. A travers le chant monodique et polyphonique en plusieurs langues, les jeux rythmiques, la pratique instrumentale ou encore la direction de chorale, les élèves avaient pu découvrir les musiques du monde, des styles différents à leur culture d'origine. Ils chantaient pour la paix, la liberté, l'amour de la patrie, le respect et autres valeurs morales. L'éducation musicale avait permis aux élèves de voyager dans le temps et de parcourir l'histoire. Les résultats très prometteurs réalisés par les activités artistiques musicales dans les établissements collégiaux au Maroc, notamment ceux relatifs au développement culturel de l'élève, vont ainsi pousser les décideurs à repenser l'enseignement de l'éducation musicale.

Suite à la politique de réforme générale des curricula entreprise au Maroc par la direction des programmes et des curricula en 2009, les orientations pédagogiques, le curriculum et les programmes de l'éducation musicale vont subir un énorme changement tant au niveau des contenus qu'à celui des méthodes d'enseignement. Une nouvelle conception de l'enseignement musical est mise en place. Les méthodes traditionnelles centrées uniquement sur les savoirs vont être abandonnées définitivement. Les objectifs et les orientations pédagogiques de l'éducation musicale au cycle collégial, stipulent : « L'éducation musicale a un impact sur les dimensions spécifiques de la personnalité de l'apprenant : cognitive, sensori-motrice, affective, culturelle et sociale »¹³⁶. Ainsi, la dimension

¹³⁶ Direction des curricula, Orientations pédagogiques de l'éducation musicale au cycle collégial, p7, Aout 2009





culturelle occupera un rôle central dans la nouvelle vision de l'enseignement musical par conséquent, les programmes et les contenus enseignés vont être adaptés et conçus afin de contribuer à :

- ✓ Développer le niveau de compréhension de l'apprenant envers le patrimoine culturel de soi et de l'autre ;
- ✓ Renforcer le sentiment d'appartenance, l'esprit de fierté envers sa propre culture locale et nationale ;
- ✓ Développer la compréhension de l'apprenant de l'esprit de la civilisation contemporaine et l'encourager à préserver ses acquis ;¹³⁷

Il faut dire que la réforme adoptée en 2009 avait constitué une réelle avancée pour l'enseignement de l'éducation musicale, la révision du volume horaire ainsi que la promotion des activités artistiques avaient contribué à une réelle révolution de la culture musicale au sein des établissements scolaires collégiaux au Maroc.

La nouvelle méthodologie de l'enseignement musical se basant sur la pratique musicale à travers les activités de chant, d'écoute, des jeux rythmiques et de créativité avait pour principaux objectifs :

- ✓ L'ouverture sur les différentes cultures des peuples et des époques anciennes ;
- ✓ Enrichissement de la culture musicale des apprenants ;
- ✓ Découverte des créations d'autrui tout en respectant la différence des goûts.

Pour cela, les répertoires du chant et de l'écoute musicale proposés par les enseignants lors des séances de cours et d'animation devraient impérativement répondre aux critères suivants :

- L'ancrage et le développement des valeurs religieuses, nationales et universelles chez l'apprenant ;
- La diversité en matière de styles et de genres musicaux (locaux, nationaux, mondiaux, anciens, contemporains...) ;
- La diversité linguistique des textes ;
- La prise en compte du milieu socioculturel de l'apprenant.

Toutefois, les objectifs visés par les activités musicales proposées par le chant ou l'écoute ne sont pas souvent atteints. Si pour les savoirs théoriques musicaux, les contenus enseignés sont déterminés par un programme officiel bien précis relatif aux trois années d'étude au cycle collégial, les répertoires de chants et d'écoute sont néanmoins laissés au libre choix des enseignants. Les orientations pédagogiques de l'éducation musicale ne proposent pas de titres d'œuvres spécifiques. Ainsi, afin d'amener les apprenants à comprendre leur environnement, à s'ouvrir aux autres cultures, et à développer leur esprit critique, l'acceptation de la différence et de l'autre, à partir de leur propre identité, le professeur d'éducation musicale doit être innovant et flexible, dans son choix des répertoires de chants et d'écoute proposés, ces derniers doivent toutefois respecter le niveau de pensée des apprenants, de leurs capacités et leur milieu socioculturel. Bien que les critères du choix des répertoires soient supervisés par les inspecteurs pédagogiques et définis clairement par les orientations

¹³⁷ Id, p8





pédagogiques en tant que document officiel, de nombreuses questions peuvent être soulevées à ce sujet, dont la plus importante est peut-être d'examiner, en premier lieu, la place des valeurs dans la matière de l'éducation musicale dans le cadre de la nouvelle conception de son enseignement, ainsi que la manière de mettre en œuvre la diversité culturelle dans les deux composantes que sont le chant et l'écoute, considérées comme deux des principaux piliers du cours d'éducation musicale.

Dans quelle mesure les répertoires de chant et d'écoute tels que définis par les nouvelles orientations pédagogiques de l'éducation musicale au collège, peuvent-ils contribuer à l'ancrage des valeurs de la diversité culturelle chez l'apprenant ?

L'étude portant sur l'analyse de document et la grille d'observation relatifs aux répertoires de chant et d'écoute des niveaux de première, deuxième et troisième du collège proposés par des professeurs d'éducation musicale exerçant dans les AREF Tanger-Tétouan-Hoceima et l'Oriental avaient pour objectif principal de mettre l'accent sur la place accordée aux valeurs culturelles universelles et à celles liées aux spécificités locales, la diversité linguistique et diversification des styles musicaux.

Selon l'étude, on constate clairement une quasi absence du patrimoine culturel marocain, moins de **18%** des enseignants intègrent des œuvres musicales marocaines dans leur répertoire de chant et d'écoute, celles-ci appartiennent en grande partie à la musique andalouse -Alala- comme le montre le tableau suivant :

Patrimoine culturel local	5%		
Patrimoine culturel national	18%		
Patrimoine culturel mondial	73%	Musiques orientales	60%
		Musiques occidentales	40%

Grâce à un questionnaire destiné aux enseignants de l'éducation musicale au cycle collégial, nous avons essayé de comprendre les causes qui poussent ces derniers à recourir davantage aux répertoires orientaux et occidentaux plutôt que des répertoires locaux et régionaux. Les résultats des réponses collectées avaient mis l'accent sur les facteurs suivants :

- **Formation initiale des enseignants** : dépassant un taux de 78%, la majorité des enseignants questionnés affirment que pendant leur formation initiale, les modules réservés aux techniques de chant et d'écoute et à l'histoire de la musique étaient exclusivement consacrés à la musique occidentale et orientale. Les genres et les styles musicaux marocains étaient absents de tous les contenus enseignés.
- **Absence d'un guide pédagogique relatif aux répertoires de chant et d'écoute** : Bien que les orientations pédagogiques de l'éducation musicale insistent sur la nécessité d'intégration du patrimoine musical local dans les séances de chant et d'écoute durant les trois années du cycle collégial, celles-ci demeurent -selon 65% des professeurs- ambiguës dans la mesure où elles n'ont pas été accompagnés par un guide définissant les critères de sélection des œuvres proposées ainsi que les modalités de leur adaptation aux différents concepts théoriques enseignés. Le libre arbitraire laissé aux enseignants et supposé leur offrir un large éventail de choix est devenu malheureusement un handicap pour l'intégration des œuvres musicales de différents styles et genres marocains.





- **Facteurs socioculturels** : un taux de 37% d'enseignants estiment que certains styles de la musique marocaine tels que Chaabi, Gnawa, Aïta et Aïssawa ne sont pas « pédagogiques », et ne doivent pas être enseignés dans une institution scolaire. Cependant, les enseignants ayant déjà programmé des œuvres dans les styles cités auparavant pendant leurs séances de chant ou d'écoute affirment que leurs élèves avaient été très réceptifs surtout vis-à-vis des styles locaux où ils s'identifiaient le plus.

Conclusion :

Malgré l'insistance sur la présence des dimensions régionales et locales dans le curriculum de l'éducation musicale traduite clairement par les orientations pédagogiques de cette dernière, les valeurs liées à la culture locale sont quasiment absentes. Cependant, les valeurs culturelles universelles, la culture de la différence et l'ouverture à autrui occupent une place considérable. Bien que cela met en évidence le rôle de l'éducation musicale, à travers ses différentes composantes, dans la formation d'un apprenant ouvert aux diverses cultures humaines, doté d'un esprit de tolérance et d'acceptation de l'autre. Toutefois, cet intérêt et cette concentration sur ce type de valeurs devraient être accompagnés par un enracinement dans la connaissance de soi, laquelle ne peut débiter que par la connaissance de l'héritage culturel local et le renforcement du sentiment d'appartenance à l'identité nationale. Dans ce sens, et afin de consolider la fonction culturelle de l'école marocaine, le conseil supérieur de l'éducation, la formation et de la recherche scientifique a mis en place, récemment, tout un dispositif d'étude et de révision des programmes, des contenus et des méthodes d'enseignement afin de pouvoir intégrer les éléments de la culture nationale aux programmes et aux curricula éducatifs. Une série de rencontre et de consultation avec différents acteurs dans les domaines de l'éducation et de la culture ont été effectuées dans toutes les régions du Maroc ayant pour objectifs :

- ❖ Examen approfondi des différentes voies et procédures susceptibles de renforcer la fonction culturelle en tant que levier vital contribuant à l'essor de l'école marocaine, à l'amélioration de ses performances, à sa valorisation, ainsi qu'à la reconnaissance des efforts fournis par les divers acteurs institutionnels, que ce soit sur les plans de la gestion, de la pédagogie ou de la didactique.
- ❖ La réforme et la modernisation des curricula, des programmes et des outils, ainsi que l'amélioration des apprentissages à tous les cycles et niveaux du système éducatif, à travers la proposition de visions incitatives pour une mise en œuvre appropriée des leviers, dispositions et recommandations liés à la fonction culturelle de l'école nationale, tels qu'énoncés dans la vision stratégique (2015-2030) et la loi-cadre 51.17 ;
- ❖ Une réflexion créative et rigoureuse à travers l'approche fonctionnelle de la culture, en tant qu'enjeu vital et durable pour établir les fondements de la nouvelle école marocaine, ainsi que ses alternatives possibles tant sur le fond que sur la forme.

La question centrale et principale sur laquelle porte le nouveau projet initié par le conseil supérieur de l'éducation, la formation et de la recherche scientifique est : Comment renforcer la présence des dimensions culturelles dans l'école marocaine à travers les activités parascolaires mais surtout en travaillant sur l'intégration de la culture au cœur même des curricula, des programmes, des supports pédagogiques et des formations ?





Afin de répondre à la problématique précédente, le projet mis en place a adopté quatre axes fondamentaux afin d'encadrer et élaborer les différents documents liés à cette réflexion :

- Définir les fondements de l'intégration de la culture au cœur du curriculum éducatif, des programmes pédagogiques et de formation.
- Le renforcer la présence des contenus du patrimoine culturel, civilisationnel et spirituel marocain dans les manuels scolaires.
- Œuvrer pour l'ancrage des valeurs culturelles et nationales, de la diversité culturelle et de l'ouverture sur les cultures universelles.
- Adopter des supports à dimensions culturelles dans les manuels scolaires à tous les cycles et niveaux d'enseignement.

La diversité et la richesse du patrimoine musical marocain est un atout majeur, la nécessité de sa mise en valeur et de sa transmission aux futures générations est un devoir. Ainsi, l'école ne doit pas se limiter uniquement à former des esprits instruits, mais plutôt à forger des esprits culturellement enracinés, engagés, ouverts sur le monde, capables de dialoguer et d'interagir socialement et surtout fiers de leur identité.

Bibliographie :

- Direction des curricula, Orientations pédagogiques de l'éducation musicale au cycle collégial, Aout 2009
- **François Madurell** (2009). *L'Éducation musicale à l'école : entre culture et savoirs*. L'Harmattan.
- **Hassan Jouad** (2005). "Musique et éducation : transmission des savoirs musicaux au Maroc". *Cahiers d'Ethnomusicologie*, vol. 18. (Étude ethnomusicologique sur les pratiques éducatives traditionnelles.)
- **Khalid Ayyad** (2017). "La Dimension culturelle dans les programmes d'éducation musicale au Maroc". *Revue Marocaine de Pédagogie*, n°12.
- **Latifa Abouzaid** (2020). "Le Chant collectif comme outil d'intégration des valeurs culturelles en classe". *Revue des Sciences de l'Éducation*, Université Mohammed V.
- Note ministérielle 135 relative à l'organisation de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle collégial ; Septembre 2009

▪ المهدي المنجرة، قيمة القيم، 2007

▪ خنوس محسن، محمد مهدي الصيفي، إضاءات حول مسار ووضع تدريس التربية الموسيقية بالمغرب،

مجلة ليكسوس العدد 43، 2023





- الصيفي، محمد. (2014). التربية الموسيقية بسلك التعليم الثانوي الإعدادي: الإشكالات البيداغوجية والديداكتيكية. بحث ماستر تحت إشراف حسن يوسف وتوفيق حميش، المدرسة العليا للأساتذة - جامعة مولاي إسماعيل بمكناس
- عبد القهار الحجاري، سيرورة إدماج التربية الموسيقية في العالم العربي؛ محاولة في التحقيب، جريدة الفنون العدد 152 / آيار - مايو 2014
- محمد عبد اللطيف خليفة، ارتفاع القيم -دراسة نفسية-، مجلة عالم المعرفة، عدد 160، أبريل 1992

